

Le rapport 2001 de la campagne internationale contre les mines.

Des résultats positifs malgré l'utilisation continue de ces armes

La **Campagne internationale pour l'interdiction des mines (ICBL)**, Prix Nobel de la Paix, a publié, le 12 septembre 2001, son troisième rapport annuel sur la situation des mines antipersonnel dans le monde. Ce rapport énonce les résultats concrets de la mise en œuvre de la Convention d'interdiction des mines de 1997 et signale les cas d'utilisation continue de cette arme.

"Dans l'ensemble, toutes les tendances convergent dans la bonne direction," a déclaré **Jody Williams**, co-lauréate du Prix Nobel 1997 avec l'ICBL. "Nous constatons une diminution de l'utilisation des mines antipersonnel, la destruction de millions de mines stockées, la baisse du nombre de producteurs, la quasi-absence d'exportateurs, l'augmentation des surfaces déminées, et plus important encore, la diminution du nombre de nouvelles victimes de mines," a expliqué Jody Williams, ajoutant que "la Convention d'Ottawa et le mouvement d'interdiction sont à l'origine de changements majeurs pour le monde entier."

Le **Rapport 2001 de l'Observatoire des mines : vers un monde sans mines** couvre la période de mai 2000 à mi-2001 et contient des informations relatives à chaque pays du monde.

"Bien qu'il semble que les mines antipersonnel ne soient plus utilisées aujourd'hui à grande échelle dans aucun des conflits en cours, nous sommes encore profondément inquiétés par leur utilisation continue dans certains pays et nous condamnons toute utilisation de cette arme quel qu'en soit l'utilisateur," a affirmé Jody Williams. "Nous désapprouvons notamment la volonté manifeste de certains signataires du Traité, voire d'Etats Parties, de continuer à utiliser des mines."

De nouveaux cas d'utilisation des mines constatés dans 23 conflits par près de 15 gouvernements et au moins 30 groupes rebelles

L'**Observatoire des mines** a reçu des témoignages indiquant une forte probabilité de l'utilisation de mines antipersonnel par l'Ouganda, Etat Partie à la Convention d'interdiction des mines, en République démocratique du Congo (RDC) en juin 2000. L'Ouganda a démenti ces allégations. L'Angola, Etat signataire, a reconnu avoir continué d'utiliser des mines antipersonnel et l'Observatoire des Mines soupçonne deux autres pays signataires, l'Ethiopie et le Soudan, d'avoir utilisé des mines au cours de la période couverte par le rapport. Des allégations sérieuses, mais restant à confirmer, font état de l'utilisation de mines par le Burundi, signataire du Traité, et par le Rwanda en RDC en juin 2000. Le Rwanda était alors seulement signataire (il est désormais Etat Partie). Ces quatre gouvernements démentent tous avoir utilisé des mines.

Selon le **Rapport 2001**, de **nouveaux cas d'utilisation de mines antipersonnel auraient été constatés dans 23 conflits par près de 15 gouvernements et au moins 30 groupes rebelles ou acteurs non étatiques**. Les mines ont principalement été utilisées dans les conflits en cours, mais de nouveaux cas d'utilisation ont été signalés, notamment aux frontières par l'Ouzbékistan, le Kirghizistan et, en particulier, par la Russie sur le territoire du Tadjikistan, un Etat Partie au Traité; enfin, de nouveaux cas d'utilisation par les rebelles ont également été constatés en Macédoine. Selon le rapport, l'utilisation la plus régulière de mines antipersonnel concerne la Russie (Tchéchénie), le Sri Lanka et la Birmanie, à la fois par le gouvernement et les forces rebelles.

Entre 15 à 20.000 victimes en 2000

Suite à une nouvelle enquête approfondie, l'Observatoire des Mines estime entre **15.000 et 20.000** le nombre de victimes de mines et d'engins non explosés (UXO) en 2000, ce qui constitue une diminution encourageante par rapport au chiffre communément cité de 26 000 nouvelles victimes par an. Cela ne représente certes pas une diminution spectaculaire par rapport à l'année précédente, mais plutôt une baisse progressive au cours des dernières années imputable au succès des programmes de déminage et de sensibilisation aux dangers des mines, à la diminution de l'utilisation des mines ainsi qu'à d'autres facteurs. ▲

"Les résultats du rapport faisant état de la diminution du nombre de nouvelles victimes de mines sont très encourageants, mais le fait qu'il y ait encore tant d'accidents par mines reste préoccupant, près de quatre ans après l'ouverture à la signature du Traité d'Ottawa," a déclaré **Stan Brabant** de **Handicap International Belgique**. "Nous ne devons pas perdre de vue notre engagement auprès des centaines de milliers de victimes de mines à travers le monde, de leurs familles et de leurs communautés : nous devons faire en sorte qu'ils reçoivent une assistance appropriée," a-t-il ajouté.

90 pays affectés par la prolifération des mines antipersonnel

90 pays sont affectés par la prolifération des mines antipersonnel et des UXO; de nouvelles mines ont été posées en Macédoine et en Ouzbékistan en 2002, ce qui ajoute ces pays à la liste des pays affectés. En 2000 et début 2001, les mines et les UXO ont fait de nouvelles victimes dans 73 pays.

Selon le rapport, **les gouvernements ont consacré jusqu'à présent plus d'un milliard de dollars à des programmes d'action contre les mines**, dont 224 millions pour la seule année 2000. Cela représente une augmentation d'environ 19 millions par rapport à 1999. En 2000, huit des plus importants programmes de déminage humanitaire ont déminé un total de plus de 185 millions de mètres carrés de terres. La Bulgarie a achevé le déminage de son territoire et est maintenant une zone sans mines. Les premières enquêtes nationales sur l'impact des mines antipersonnel ont été réalisées au Yémen, en Thaïlande, au Tchad et au Mozambique.

52 pays restent encore en marge du traité d'interdiction

119 pays au total ont ratifié ou adhéré à la **Convention** d'interdiction des mines, le dernier en date étant l'Erythrée, le 27 août 2001; 19 pays supplémentaires se sont ajoutés à la liste l'année dernière. 22 autres pays ont signé la Convention, mais ne l'ont pas encore ratifiée. Plusieurs Etats non signataires, dont le Chili, la Grèce, la Turquie et la Yougoslavie, ont fait part de leur intention de ratifier le Traité ou d'y adhérer dans un futur proche.

"Le nombre total d'Etats Parties et de signataires est très encourageant, mais n'oublions pas que 52 pays restent encore en marge du Traité," a déclaré **Elizabeth Bernstein**, coordinatrice de l'ICBL. "Nous nous engageons à poursuivre nos efforts en faveur de l'universalisation de la Convention, mais nous avons besoin de l'aide de tous pour atteindre cet objectif." ▲

Source: ICBL. Internet: www.icbl.org
